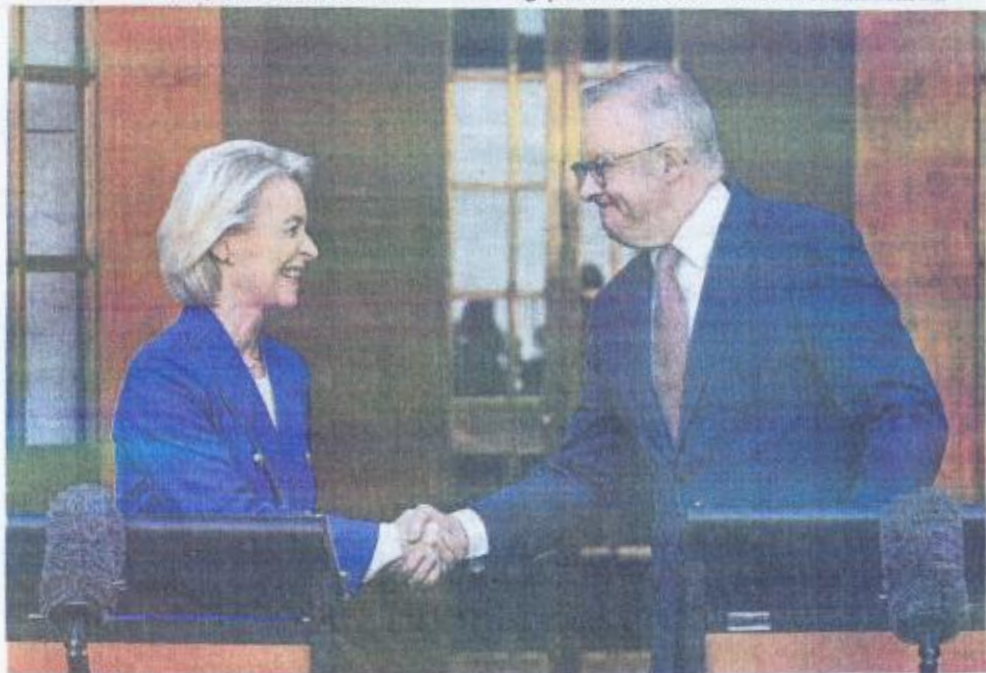


L'UE et l'Australie (ci-dessous la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le Premier ministre australien Anthony Albanese) ont signé, mardi, un vaste accord de libre-échange pour stimuler le commerce bilatéral. Lukas Coch/EPA



Ce nouvel accord qui crispe les agriculteurs européens

L'Australie et l'UE ont signé un accord de libre-échange majeur à Canberra, malgré les réticences agricoles. Ce pacte vise à stimuler le commerce bilatéral et à renforcer la coopération face aux enjeux mondiaux.

● Après des années de négociations, l'Australie et l'Union européenne ont signé, mardi, à Canberra un vaste accord commercial censé dynamiser leurs échanges mais qui provoque la colère des syndicats agricoles en Europe. « C'est un accord gagnant-gagnant », a assuré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, qui vante des « avantages immédiats » pour les entreprises européennes, qui « économiseront un milliard d'euros de droits de douane ».

Bousculée par la concurrence de la Chine et les taxes douanières aux États-Unis, l'UE mène une politique de diversification commerciale tous azimuts. Depuis janvier, Ursula von der Leyen a scellé trois accords successifs avec les pays latino-américains du Mercosur, l'Inde et maintenant l'Australie.

« Concessions inacceptables »
Les principaux syndicats agricoles d'Europe ont dénoncé, au contraire, les « concessions inacceptables » faites à l'Australie pour des filières sensibles comme le bœuf, la viande ovine, le sucre et le riz. Malgré des quotas détaxés limités, ils soulignent « l'effet cumulatif » des accords commerciaux avec le Mercosur, puis l'Australie. « La série noire se poursuit pour l'agriculture européenne », a déploré le Copa-Cogeca, le lobby agricole européen. Les principaux points de discord, à savoir l'utilisation par l'Australie d'appellations géographiques européennes et l'accès du bœuf australien au marché européen ont été surmontés, après huit ans de négociations.

L'UE s'attend ainsi à augmenter ses

exportations vers l'Australie d'un tiers au cours de la prochaine décennie, avec une hausse de 50 % dans les secteurs des produits laitiers et de l'automobile.

Éviter une nouvelle levée de boucliers

Le quota de bœuf australien autorisé à entrer dans l'UE sera multiplié par plus de dix au cours de la prochaine décennie, bien en deçà du niveau demandé par les agriculteurs australiens. Le nouveau quota, fixé à 30 600 tonnes de bœuf australien, comprendra 55 % de viande détaxée et 45 % bénéficiant de droits de douane réduits à 7,5 %, avec une entrée en vigueur progressive.

L'UE autorisera aussi l'entrée de 25 000 tonnes de viande ovine et caprine australienne issue d'animaux nourris à l'herbe, avec une mise en place progressive sur sept ans.

L'accord doit encore être soumis aux États membres et au Parlement européen. L'UE espère éviter une nouvelle levée de boucliers des agriculteurs, alors que le traité avec le Mercosur avait suscité une série de mobilisations.